

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du 26 juin 2023

Délibération n° 2023-1747

Commission pour avis : **proximité, environnement et agriculture**

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : **Commission consultative de l'environnement (CCE) de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry - Désignation de représentants de la Métropole de Lyon**

Service : **Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Environnement, écologie, énergie**

Rapporteur : Monsieur Jérémy Camus

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 9 juin 2023

Secrétaire élu(e) : Madame Sonia Zdorovtsoff

Présents : Mme Arthaud, M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, Mme Augey, M. Azcué, M. Badouard, M. Bagnon, M. Barge, M. Barla, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, M. Blein, Mme Boffet, Mme Borbon, Mme Bouagga, Mme Bramet-Reynaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, Mme Burillon, Mme Burricand, Mme Cabot, M. Camus, Mme Cardona, Mme Carrier, Mme Chadier, M. Chambon, M. Chihi, M. Cochet, M. Cohen, Mme Coin, Mme Collin, M. Corazzol, Mme Corsale, Mme Crédoz, Mme Crespy, Mme Creuze, Mme Croizier, M. Da Passano, M. David, M. Debû, Mme Dehan, Mme Delaunay, M. Devinaz, M. Diop, M. Doganel, M. Doucet, Mme Dubois Bertrand, Mme Dubot, Mme Dupuy, Mme Duvivier Dromain, Mme Edery, Mme El Faloussi, Mme Fontaine, Mme Fontanges, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Galliano, M. Gascon, Mme Geoffroy, Mme Georgel, M. Geourjon, M. Girard, Mme Giromagny, M. Gomez, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Guerin, M. Haon, Mme Hémain, Mme Jannot, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, Mme Lagarde, M. Lassagne, Mme Lecerf, M. Le Faou, M. Legendre, M. Longueval, M. Lungenstrass, M. Maire, M. Marguin, M. Marion, M. Millet, M. Mône, M. Monot, Mme Moreira, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Percet, M. Perez, Mme Perriet-Roux, Mme Perrin-Gilbert, Mme Petiot, M. Petit, Mme Picard, Mme Picot, M. Pillon, Mme Popoff, M. Portier, Mme Prost, M. Quiniou, M. Rantonnet, M. Ray, Mme Reveyrand, Mme Roch, M. Rudigoz, Mme Runel, Mme Saint-Cyr, Mme Sarselli, Mme Sechaud, M. Seguin, M. Sellès, Mme Sibeud, M. Smati, Mme Subaï, M. Thevenieau, M. Uhlrich, Mme Vacher, M. Van Styvendael, M. Vergiat, Mme Vessiller, M. Vieira, M. Vincent, Mme Vullien, Mme Zdorovtsoff.

Absents excusés : M. Blache (pouvoir à Mme Croizier), M. Charmot (pouvoir à Mme Fontanges), Mme Charnay (pouvoir à M. Millet), M. Collomb (pouvoir à M. Pelaez), M. Dalby (pouvoir à Mme Dehan), Mme Etienne (pouvoir à Mme Roch), M. Godinot (pouvoir à M. Badouard), Mme Pouzergue (pouvoir à Mme Sarselli), M. Vincendet (pouvoir à M. Smati), M. Vullierme (pouvoir à Mme Picot).

Conseil du 26 juin 2023**Délibération n° 2023-1747**

Commission pour avis : proximité, environnement et agriculture

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) :

Objet : Commission consultative de l'environnement (CCE) de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry - Désignation de représentants de la Métropole de Lyon

Service : Délégation Transition environnementale et énergétique - Direction Environnement, écologie, énergie

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 juin 2023, exposant ce qui suit :

I - Contexte

La CCE de l'aéroport de Lyon Saint-Exupéry, créée au titre de l'article L 571-13 du code de l'environnement, est la principale plateforme de dialogue entre les parties prenantes de l'aéroport sur les questions environnementales.

Elle est actuellement composée, en nombre égal, de 3 collèges : représentants des professions de l'aéronautique, représentants des collectivités territoriales et représentants d'associations de défense de l'environnement ou défense des riverains de l'aéroport. Chaque collège dispose de 17 sièges au sein de cette instance. L'arrêté inter-préfectoral n° 69-2021-10-28-0002 du 28 octobre 2021 en fixe nommément la composition.

Compte tenu des difficultés grandissantes rencontrées par certains collèges pour trouver des candidats susceptibles de les représenter, les services de l'État ainsi que la société des aéroports de Lyon, gestionnaire du site, ont souhaité conduire une réflexion sur une nouvelle architecture de la commission, induisant un recalibrage du nombre de sièges par collège.

Les concertations engagées dans ce sens avec toutes les parties intéressées, lors des réunions de la CCE et de celles du comité permanent, ont permis de voir se dessiner le nouveau schéma de cette assemblée dont le nombre de sièges par collège sera désormais fixé à 12 et non plus à 17 comme précédemment évoqué.

II - Nouvelles modalités de représentation

Dans ce cadre, il a été convenu que la Métropole conservera un siège au sein de la commission.

Par délibération du Conseil n° 2020-0059 du 27 juillet 2020, la Métropole a désigné ses représentants :

Titulaires	Suppléants
1 - madame Nathalie Dehan	1 - monsieur Raphaël Debû
2 - monsieur Gilbert-Luc Devinaz	2 - monsieur Matthieu Vieira

En conséquence de la refonte de la composition de la CCE qui rend caduque la désignation précitée, il est proposé au Conseil de la Métropole de désigner un représentant titulaire et son suppléant pour siéger au sein du collège des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

Désigne monsieur Gilbert-Luc Devinaz en tant que titulaire et madame Nathalie Dehan en tant que suppléante pour représenter la Métropole, pour la durée du mandat en cours, au sein de la CCE de l'aéroport Lyon Saint-Exupéry.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 28 juin 2023

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20230626-307210-DE-1-1 Date de télétransmission : 28 juin 2023 Date de réception préfecture : 28 juin 2023
